CARRIÈRES&VOUS N°26

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY – JANVIER / FÉVRIER / MARS 2021

UN BUDGET AU SERVICE DES CARRIÉROISES ET DES CARRIÉROIS

p.11 à 14

Urbanisme p.4

Le parc Nelson Mandela, un corridor vert au cœur d'une « Ville nature »

Santé p.9

Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

Communauté urbaine p.18

Collecte des déchets : la municipalité demande à GPS&O de revoir sa copie

SOMMAIRE

ÉDITO – 3

• Devenir un **territoire ressource**

URBANISME – 4

• **Le parc Nelson Mandela,** un corridor vert au cœur d'une « Ville nature »

PLAINE MARAÎCHÈRE – 6

• **Pollution aux métaux lourds :** la municipalité réclame 79,1 M€ au titre du préjudice écologique

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE – 7

• **Une sécurité renforcée** au sein de l'espace public

SANTÉ – 8

• **Changer les règles** pour lutter contre la précarité menstruelle
• **Une mutuelle communale** pour faciliter l'accès aux soins

PETITE ENFANCE – 10

• **L'offre d'accueil** des moins de 3 ans se renforce

FINANCES – 11

• Un budget **au service des Carriéroises et des Carriérois**
• Répartition des **dépenses par politique publique**
• « Mettre les ressources communales **au plus près des besoins du territoire »**

ACTION MUNICIPALE – 16

• **« Permanences Logement » du maire :** la proximité au service des habitants

ANIMATIONS & LOISIRS – 17

• **Faire bouger les enfants,** malgré tout…

COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O – 18

• **Collecte des déchets :** la municipalité demande à GPS&O de revoir sa copie

CULTURE DE PAIX – 19

• **Se libérer de la menace nucléaire,** un droit revendiqué par la Ville pour ses habitants

COMMÉMORATIONS – 19

• La Ville fidèle **au devoir de mémoire**

CADRE DE VIE – 20

• **Un enfant naît,** un arbre grandit

ÉCONOMIE LOCALE – 20

VIE DES QUARTIERS – 21

• **Place Claude Monet :** un bassin à rénover pour préserver la nature en ville

BRÈVES – 21

• **Des infos** en condensé

EXPRESSION – 22

• **Tribunes** libres

ÉTAT CIVIL – 23

ÉDITO

Devenir un **territoire ressource**

Carrièreises, Carrièreis,

Notre Ville est trop souvent considérée comme un territoire servant soumis à l'influence d'enjeux globaux qui dépassent l'intérêt de nos habitants. L'histoire de notre ancienne plaine maraîchère illustre ce statut (lire page 6). Pour défendre l'identité et le patrimoine de notre territoire, nous devons rompre avec ce modèle. Dans ce sens, j'ai écrit aux maires franciliens. Ils sont nombreux, déjà, à nous répondre et à développer des coopérations sur des thématiques comme la qualité de l'air, les mobilités, le logement ou la résilience alimentaire.

Il est temps de miser sur l'entraide et les propriétés humaines et sociales pour rendre nos villes résistantes.

Il est temps de refuser les projets inutiles et coûteux qui n'apportent rien à nos habitants comme les usines polluantes, les infrastructures routières disproportionnées, les ports industriels démesurés et les extensions d'aéroports.

La nouvelle dimension prise par le développement du télétravail et des tiers-lieux partagés, l'attrait pour une alimentation de proximité, la nécessaire redynamisation des commerces locaux et de la vie des quartiers, dans un contexte de pandémie mondiale, sont une occasion unique d'encourager un rééquilibrage du développement des territoires vers plus d'autonomie et de diversité.

C'est pourquoi la municipalité a demandé l'abandon du projet Cometha qui vise à produire du gaz renouvelable en traitant des boues d'épuration et des ordures dans l'enceinte de l'usine Seine Grésillons, appartenant au Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne. Non seulement cette « *unité pilote* » ne présente aucun intérêt pour un territoire qui compte déjà une usine de méthanisation en construction et un site de traitement et d'incinération, mais elle présente des risques sanitaires et environnementaux qui n'ont pas été évalués de manière rationnelle, concertée et vérifiée.

Nous ne voulons plus être un territoire servant où l'on recueille les eaux usées, les déchets et les gravats d'un Grand Paris qui nous aurait oubliés. Il est temps pour notre ville de devenir un territoire ressource, au service de l'intérêt de son environnement, de ses habitants et de leurs problématiques locales.

Mobilisé à vos côtés,

Eddie Aït
Maire
Conseiller régional d'Île-de-France

FSC
www.fsc.org
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C005723

- Publication trimestrielle n°26
  Janvier / Février / Mars 2021
  de la Ville de Carrières-sous-Poissy
  1, place Saint-Blaise,
  78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 39 22 36 00 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
  Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
  95400 Villiers-le-Bel,
  01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
  24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
  mairie@carrieres-sous-poissy.fr
  www.carrieres-sous-poissy.fr

Le parc Nelson Mandela, un corridor

L'aménagement des six premiers hectares du futur parc Nelson Mandela commence en septembre prochain par un chantier d'ingénierie écologique innovant, une première étape pour ce projet pensé en janvier 2014.

Dans le prolongement du parc du Peuple de l'Herbe, la nature s'invite en ville. Du chemin de Beauregard au sud du parking du centre commercial Leclerc Saint-Louis, les six premiers hectares du parc Nelson Mandela (sur les 10,5 hectares que constitueront le parc) vont commencer à être aménagés à partir du mois de septembre par l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), l'opérateur national chargé de réaliser l'Opération d'intérêt national Seine Aval.

Innovation écologique et gestion de l'eau

Les 18 mois de travaux de la première phase du parc Nelson Mandela vont permettre la mise en œuvre de trois bassins de rétention qui vont contribuer à la gestion des crues de la Seine et à la récupération des eaux pluviales.
L'innovation se situe aussi dans le traitement du sol, étudié à la loupe par les ingénieurs du projet. Sur ces anciennes carrières, le challenge consiste à traiter la pollution et créer un sol fertile, où les plantations se pérennisent, tout en limitant les déblais. Le socle du parc va ainsi être remanié en privilégiant l'utilisation de la terre saine issue du site et en ajoutant de la terre végétale (6m^3 par arbre et une épaisseur de 30 cm pour les prairies).

Ce parc urbain a pour vocation d'être le lien qui va unifier Carrières-sous-Poissy, un maillon essentiel entre la Seine et l'ancienne plaine agricole. La première étape de l'aménagement du parc Nelson Mandela consiste à dessiner les deux chemins qui vont traverser le parc du nord au sud et encercler les sept espaces et leurs chemins de traverse où les habitants pourront se reposer (pique-nique et solarium), faire du sport (fitness et city stade) ou jouer avec leurs enfants (jeu de l'oie naturaliste, gouttes d'eau et filets).
À terme, il va offrir un immense espace de nature en pleine ville avec la plantation de 279 nouveaux arbres et 1664 baliveaux (octobre 2022), des espaces engazonnés, des bosquets et des clairières favorisant la biodiversité.

Infos+ : Direction du Cadre de vie et de la Maîtrise urbaine au 01 39 22 36 05 – urbanisme@carrieres-sous-poissy.fr

© La graine-studio pour Ilex paysage

vert au cœur d'une « Ville nature »

La Ville se dote d'une **charte de la qualité architecturale et de la promotion immobilière**

La Ville de Carrières-sous-Poissy a signé une convention avec l'association Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Yvelines en février 2021, afin d'élaborer une charte de la qualité architecturale et de la promotion immobilière.
Elle présentera les souhaits de la Ville en matière d'aménagements urbains. Les promoteurs immobiliers, les bailleurs et les architectes sont invités à la signer avant de pouvoir prospecter le territoire.

Outil de dialogue et de négociation pour tout porteur de projets de logement, la charte est un soutien pour les élus et une garantie pour les habitants. La Ville entend ainsi sortir de la logique trop souvent quantitative des promoteurs, afin de privilégier les projets de qualité, et de renforcer l'attractivité de tous les quartiers carriérois.

Infos+ : www.caue78.fr

Yvelines CAUE 78 c|a.u.e Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

Les grands projets exposés à l'Hôtel de Ville

Les grands projets d'aménagement de la ville sont exposés sous la verrière de l'Hôtel de Ville où les services de la ville et les élus municipaux reçoivent les habitants sur rendez-vous.

Infos+ et rendez-vous :
Direction du Cadre de vie et de la Maîtrise urbaine
au 01 39 22 36 05 – urbanisme@carrieres-sous-poissy.fr

PLAINE MARAÎCHÈRE

Pollution aux métaux lourds : la municipalité réclame 79,1 M€ au titre du préjudice écologique

Déterminée à faire appliquer le principe du pollueur-payeur dans l'affaire de la pollution aux métaux lourds de l'ancienne plaine maraîchère, la municipalité a transmis sa plainte, avec constitution de partie civile, au Tribunal judiciaire de Versailles. Elle réclame 79 111 509 € au titre du préjudice écologique.

L'ancienne plaine maraîchère s'étend sur plus de 300 hectares dans la Boucle de Chanteloup.

L'affaire est désormais sur le bureau du doyen des juges d'instruction du Tribunal judiciaire de Versailles. Depuis le mois de février, la municipalité s'est constituée partie civile. Elle réclame 79 111 509 euros au titre du préjudice écologique subi par l'ancienne plaine maraîchère. C'est la suite de la procédure juridique lancée en septembre 2020 par le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït, pour *« mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'environnement »*.

Comme d'autres territoires (Pierrelaye, Achères), la plaine de Carrières-sous-Poissy a servi d'égout géant de l'agglomération parisienne pendant plus d'un siècle. Sans traitement jusqu'en 1995, et partiellement jusqu'en 2006, l'épandage incontrôlé des boues du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) a provoqué une concentration en plomb des sols qui varie de 138,2 à 640 mg/kg quand la concentration maximale en Ile-de-France est de 53,7 mg/kg. Dès 2017, Santé Publique France avait révélé que certaines zones présentaient des risques sanitaires inacceptables. 20 cas d'intoxication au plomb ont été détectés lors de la campagne de dépistage qui a suivi.

« Je compte sur la justice pour faire appliquer le principe du pollueur-payeur dans cette affaire. L'instruction du juge doit nous permettre de trouver le ou les responsables de cette pollution aux métaux lourds qui a complètement hypothéqué la vocation agricole de cette plaine, déséquilibré la faune et la flore de notre territoire et mis en danger la vie de nos habitants. Nous voulons faire de cette plaine un territoire résilient au sens le plus strict du terme, en transformant ce site historiquement servant en un territoire ressource. » explique Eddie Aït.

Mise en place depuis octobre 2020, une commission extra-municipale travaille à la fois sur les développements économiques et agricoles envisageables et sur la valorisation environnementale et paysagère du site.

Infos+ : Cabinet du Maire au 01 39 22 36 02

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une sécurité renforcée au sein de l'espace public

Pour exercer sa mission de tranquillité publique et de proximité, la Police municipale dispose d'outils renforcés par la Ville, et d'une collaboration plus étroite avec l'État, qui doit assurer sa mission régalienne de sécurité et de maintien de l'ordre public.

Des effectifs supplémentaires

Dès le mois de février, deux nouveaux agents sont venus consolider le contingent des huit policiers municipaux. Pour mieux lutter contre les incivilités et dédoubler les patrouilles, la politique de recrutement va se poursuivre.

Le rappel à l'ordre, le nouvel outil de prévention du maire

Absentéisme scolaire, incivilités, tapage nocturne, conflit de voisinage, abandon de déchets, animaux errants… Pour agir à l'encontre d'auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté ou à la salubrité publique, le maire dispose désormais d'une procédure de rappel à l'ordre élaborée par la Ville et le Procureur de la République. Adopté par le Conseil municipal du 13 avril, ce dispositif permet d'agir rapidement sur les comportements de mineurs qui nuisent au quotidien mais qui ne relèvent pas de l'autorité judiciaire.
La collaboration entre la Police municipale et les forces de sécurité de l'État est également renforcée depuis le début de l'année, par une nouvelle instance de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise : le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Il est chargé d'assurer la concertation, l'animation, la coordination et la priorisation des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Un dispositif de caméras nomades pour lutter contre les incivilités

4 caméras nomades vont être déployées par la Police municipale. Autonomes sur batterie pendant 20 heures ou branchées sur l'éclairage public, elles seront installées au gré des besoins (lutte contre les dépôts sauvages, travaux, événements, surveillance ponctuelle…) ou sur réquisition judiciaire.

Des moyens mobilisés pour rénover le poste de Police municipale

Gros œuvre et autres travaux de menuiserie, électricité …	**848 407 €**
Études diverses et géomètre :	**92 506 €**
Équipements techniques	**173 520 €**
Total études, équipements et travaux :	**1 114 433 €**
Subvention de la Région Île-de-France :	**225 000 €**

Rodéos sauvages : le maire demande à l'État d'agir

Si la Police municipale investigue, constate, verbalise et confisque si possible les quads et motos qui se livrent à des rodéos urbains sauvages, les comportements dangereux ne cessent pas pour autant. Le maire de Carrières-sous-Poissy a saisi par courrier le Préfet et le ministre de l'Intérieur pour des réactions fermes et une intervention régulière de la Police nationale afin de restaurer la tranquillité publique. Il a rappelé, au passage, que l'État a été condamné, à Marseille, pour son inaction face aux rodéos urbains.

Infos+ : Direction de la Sécurité urbaine au 01 39 27 10 07
policemunicipale@carrieres-sous-poissy.fr – 3620 (7j/7-24h24)

Changer les règles pour lutter contre la précarité menstruelle

La nouvelle municipalité carriéroise s'empare du sujet de la précarité menstruelle, un enjeu de santé publique, de solidarité et d'égalité de traitement avec le dispositif « Agir en faveur des jeunes filles et des femmes contre la précarité menstruelle ».

Le dispositif prévoit un ensemble d'actions qui vont contribuer à briser le tabou des règles et de la précarité menstruelle. Il est porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et mis en œuvre avec l'association Règles Élémentaires, qui organise des collectes de produits d'hygiène menstruelle, et Marguerite et Cie, qui fabrique des distributeurs de tampons et serviettes bio. En France, entre 1,5 et 2 millions de femmes n'auraient pas les moyens de se procurer régulièrement des protections hygiéniques. *« Nous parlons de produits de première nécessité dont les femmes en situation de difficulté financière sont privées. La gratuité des protections périodiques est une question de justice sociale et d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, »* déclare Sylvie Poret, Conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités.

Infos+ : CCAS – 124, avenue Maurice-Berteaux
01 78 63 72 00 – ccas@carrieres-sous-poissy.fr

Le dispositif « Agir en faveur des jeunes filles et des femmes contre la précarité menstruelle »

- Mise à disposition de *« boîtes à dons »* destinées à collecter des produits d'hygiène menstruelle au bénéfice des associations caritatives locales.
- Installation de distributeurs de protections périodiques gratuites à l'Hôtel de Ville, au Pôle Michel-Colucci, à la Maison des Associations et du Bénévolat *« Bernard-Danel »* et dans les gymnases.
- Création d'un kit de produits d'hygiène menstruelle venant compléter l'aide alimentaire délivrée par le CCAS.
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'hygiène menstruelle et formation à l'utilisation de protections périodiques pour les adultes, et d'ateliers destinés aux jeunes pour briser le tabou des règles.

13 nouveaux défibrillateurs dans les bâtiments municipaux

Chaque année en France, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. C'est pourquoi la municipalité a installé 13 nouveaux défibrillateurs automatiques dans les bâtiments municipaux. Ils s'ajoutent aux 9 fixes déjà en place et aux 2 ambulants disponibles en contactant la Police municipale (3620).

Localisation sur
www.carrieres-sous-poissy.fr/defibrillateurs

Une cabine de téléconsultation médicale au Pôle Michel Colucci

POINT INFO SANTÉ

Pour bénéficier d'une consultation médicale dans les meilleurs délais quand on n'a pas de médecin traitant, la cabine de téléconsultation MEDADOM installée depuis le début de l'année au Pôle Michel-Colucci est une solution.

Rendez-vous au 01 78 63 72 00.

Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

Consciente que les moyens financiers de chacun peuvent limiter le recours à une mutuelle, la municipalité propose, conformément à ses engagements, une Mutuelle Communale à ses administrés.

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Carrières-sous-Poissy du 26 mars 2021 a voté une convention de partenariat avec la Mutuelle Communale Mut'Com pour mettre en place cette assurance santé.
La Mutuelle Communale sera ouverte à tous les Carriérois, quel que soit leur statut, sans limite d'âge ni questionnaire de santé, à partir du mois de juin 2021.

4000 Carriérois concernés

Plus de 4000 Carriérois sont susceptibles de bénéficier de la Mutuelle Communale. Ils vont pouvoir accéder à des tarifs négociés auprès d'un assureur privé et vendue par un courtier local, sans frais pour la collectivité.
« *Favoriser l'accès de tous les Carriérois à une mutuelle à des tarifs avantageux - jusqu'à 30% d'économie – était un engagement de la campagne électorale. Trois millions de personnes en France ne sont pas couvertes par une assurance complémentaire santé. Elles sont trop nombreuses à renoncer à des soins pour des raisons financières,* » explique le maire et président du CCAS.

Les avantages déjà négociés :

- Pas de limite d'âge à l'adhésion
- Des tarifs permettant une économie pouvant aller jusqu'à 30% en moyenne, en fonction de l'âge de l'assuré(e)
- Aucun délai de carence
- Aucun frais de dossier
- Aucun questionnaire médical
- Pas d'avance de frais grâce au tiers-payant
- Assistance 24h/24 en cas d'urgence ou d'hospitalisation
- 5 formules de couverture proposées

Infos+ : CCAS au 01 78 63 72 00
ccas@carrieres-sous-poissy.fr

Un « bus santé femme » pour rompre la solitude et créer du lien social avec les femmes les plus isolées

Pour la première fois, le « *bus santé femmes* » s'est arrêté le 3 et 5 février à Carrières-sous-Poissy. Créée en 2019 par l'institut des Hauts-de-Seine, cette antenne mobile à vocation sociale et sanitaire vient à la rencontre des femmes en situation d'isolement ou ayant des problèmes familiaux ou sociaux. Ainsi, près de 50 Carriéroises ont pu bénéficier gratuitement, sans rendez-vous et dans la plus stricte confidentialité, d'une prise en charge tant dans le domaine de la santé que du soutien psychologique et de l'accès aux droits.

PETITE ENFANCE

L'offre d'accueil des moins de 3 ans se renforce

Avec le soutien de la municipalité, trois nouvelles micro-crèches (10 places chacune) ouvrent leurs portes au printemps. Elles viennent augmenter la capacité d'accueil des enfants de moins de 3 ans sur la ville qui s'élève à 418 berceaux toutes structures confondues.

Ouverte depuis le 25 mars, la micro-crèche *« Les Coloriés de la Chapelle »* (593 rue de la Chapelle) va être imitée dans les prochaines semaines par *« Bulles de Crèches »* (297 avenue de l'Europe). Et une troisième vient d'obtenir un avis favorable de la municipalité (*« Les Coloriés »* au 652 rue Maurice-Berteaux) pour une ouverture au printemps, ce qui porte à 7 le nombre de structures privées de ce type sur la commune. Ces 30 berceaux supplémentaires (une micro-crèche compte 10 places maximum) viennent diversifier les solutions d'accueil des enfants de moins de 3 ans à Carrières-sous-Poissy.

En France, 60% des enfants de moins de trois ans sont gardés principalement par leurs parents, la famille ou des proches alors que près de la moitié aurait préféré une autre solution. Carrières-sous-Poissy ne déroge pas à cette règle, malgré une offre municipale conséquente (138 places) et un secteur privé (280 places) qui repose avant tout sur les 80 assistants maternels libéraux de la commune. Les 1 127 naissances dans les foyers carriérois au cours des trois dernières années témoignent du potentiel de la demande.

« Moins onéreuses, les structures municipales restent bien sûr les plus demandées, avec près de 300 demandes en 2020 pour 70 places attribuées et un délai d'attente qui oscille entre 15 et 18 mois » précise Marlène Basset, conseillère municipale déléguée à la famille, à la protection de l'enfance et à la petite enfance.

Afin d'accompagner les parents ou futurs parents dans leurs démarches, la direction de la Petite enfance située au Pôle Michel-Colucci les accueille et les oriente vers les crèches privées ou les assistants maternels qui exercent en libéral dans l'attente de l'attribution d'une place en structures municipales.

Infos+ : Direction de la Petite enfance au 01 78 63 72 32
petite-enfance@carrieres-sous-poissy.fr
Pôle Michel Colucci - 124 avenue Maurice Berteaux

La PMI est de retour

Centralisés à Poissy, les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) ont rétabli une permanence à Carrières-sous-Poissy depuis le 15 mars. Une infirmière-puéricultrice reçoit tous les lundis de 13h30 à 17h30 dans les locaux du Relais Assistants Maternels Les Frimousses (38 place des Lupins) sur rendez-vous.

Infos+ : 01 30 836 100 – monespace.yvelines.fr

Le Multi-accueil « Les Bambins » ouvre un jour de plus

Pour répondre aux besoins des parents, le Multi-accueil Les Bambins ouvre ses portes cinq jours par semaine au lieu de quatre à partir du 1er septembre.

Un budget **au service des Carriéroises et des Carriérois**

Budget de la Ville :
38,6 M€

16 363 habitants
(population légale – INSEE en 2021)

Impôts locaux	Dotations de l'État	Autres ressources
13,8 M€	8,6 M€	16,2 M€

RECETTES

Fonctionnement :
Charges de personnel, achats de fournitures, subventions, intérêts de la dette, etc...
27 M€

Investissement :
Acquisitions immobilières, travaux lourds, équipement matériel, etc...
11,6 M€

DÉPENSES

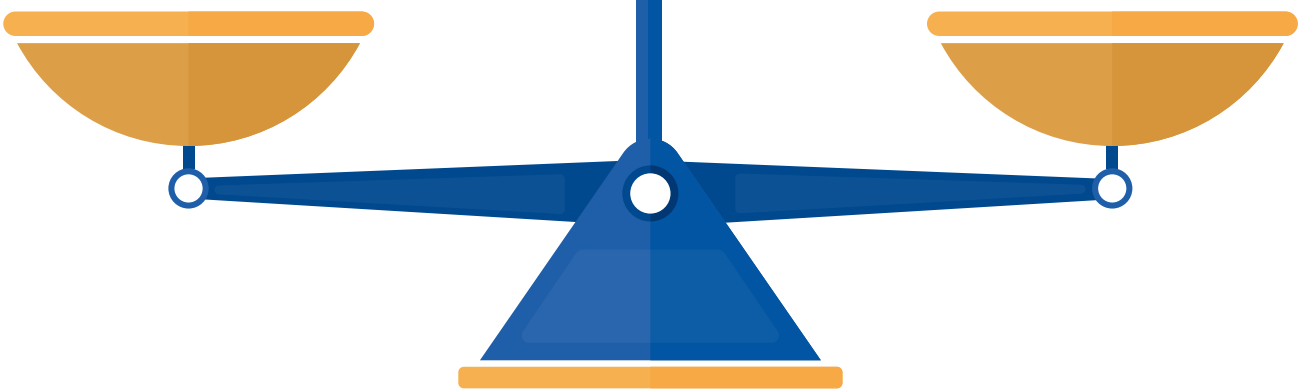

Dette de la Ville : 28,6 M€ (capital restant dû au 01/01/2020)

Le niveau de la dette a augmenté de 70% entre 2014 et 2020.

Un budget **au service des Carriéroises et des Carriérois**

Baisse des dépenses à caractère général

-3,52%

Les charges à caractère général (7 024 556 €) sont prévues à la baisse en 2021 grâce, notamment, aux économies réalisées sur les dépenses inutiles engagées par la mandature précédente (lire le hors-série sur l'audit des finances publié en mars).

Des économies sont aussi réalisées sur les locations de matériels et bâtiments modulaires dans les écoles Mistral et Pasteur (113 600 €), sur le nouveau marché de nettoyage des bâtiments communaux (75 004 €) ou sur les réparations des bâtiments publics désormais effectués par les agents de la collectivité (232 910 €).
Estimées à 15 072 765 €, les charges de personnel (+3,38%) sont mécaniquement en hausse avec l'ouverture des nouvelles structures municipales (Maison des Associations et du Bénévolat Bernard Danel, Médiathèque Octave-Mirbeau), l'ouverture de classes dans les écoles, le renforcement de la Police municipale et le remplacement des titulaires.

Les trois axes de la politique municipale

Écologie et protection de l'environnement
Lutter contre les pollutions et la production de déchets, contre l'artificialisation des terres ; réduire les gaz à effets de serre ; maintenir la biodiversité.
Résilience et solidarité
Organiser et renforcer la résilience du territoire et mener les politiques de solidarité de la commune, notamment en faveur des plus vulnérables.
Démocratie et éthique
Faire émerger des projets aboutis, en adéquation réelle avec les besoins et associer les citoyens aux différentes étapes en transparence.

Le niveau des subventions maintenu

Porteur des dispositifs nouveaux comme la Mutuelle communale, l'hébergement d'urgence sociale ou la lutte contre la précarité menstruelle (lire pages 8 et 9), le Centre communal d'action sociale reçoit un soutien d'un niveau équivalent à 2020 (537 000 €, +8,5% par rapport à 2019). Pour soutenir les associations soumises aux aléas de la crise sanitaire, le montant des subventions (379 600 €) est maintenu au niveau de 2020.

Investissements : priorité aux habitants et à l'entretien du patrimoine communal

2 186 516 € sont inscrits au budget primitif 2021 pour principalement rénover les équipements du patrimoine communal (écoles, gymnases, équipements culturels, sécurité publique, petite enfance, vie associative et solidarités).

- 1 320 496 € pour renforcer les écoles en matériels et mobilier et lancer les premières phases des travaux de rénovation.
- 371 500 € pour les équipements sportifs, et notamment les travaux de rénovation des gymnases Alsace, Provence et Bretagne.
- 144 898 € pour le Centre technique municipal.

Il convient d'ajouter :

- Les travaux du poste de Police municipale (lire page 7)
- Les travaux d'aménagement de la Maison de la Jeunesse et de la Réussite dans l'ancienne bibliothèque municipale réalisés en partie par les agents des services techniques.

Par ailleurs, la reconstruction de l'école Jean-Giono est inscrite au budget sous la forme d'une autorisation de programme de 3 557 687 €.

Fiscalité locale

0%

d'augmentation d'impôts*

*** Après une baisse de 2% en 2020.**

Conformément à l'engagement pris auprès des Carriérois, les taux communaux des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti n'augmentent pas en 2021. Le produit de la fiscalité directe est estimé à 13 813 691 €.

38 590 €

Montant économisé grâce à la baisse des indemnités des élus, effective depuis juillet 2020.

Restauration, crèche, accueils de loisirs

0%

d'augmentation des tarifs des services municipaux

Si les recettes dégagées par les différentes prestations proposées aux habitants (crèche, accueil de loisirs, restauration) subissent fortement l'impact de la crise sanitaire, la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter les tarifs des services municipaux.

1 759 557 € sont inscrits au budget primitif de 2021, un montant à peu près équivalent à 2019, exercice dit *« normal »*.

Répartition des **dépenses par politique publique***

*** hors autofinancement et remboursement de la dette**

Petite enfance, enfance, jeunesse et éducation
14 943 437 € (41%)

Logiquement, les plus jeunes des Carriérois restent les premiers bénéficiaires des dépenses de la Ville, avec 41% du budget consacré à la Petite enfance (crèches municipales), l'Enfance (accueil de loisirs), la Jeunesse, l'Éducation (écoles maternelles et primaires) et la restauration scolaire. 226 agents (sur 390) sont au service des enfants des Carriérois.

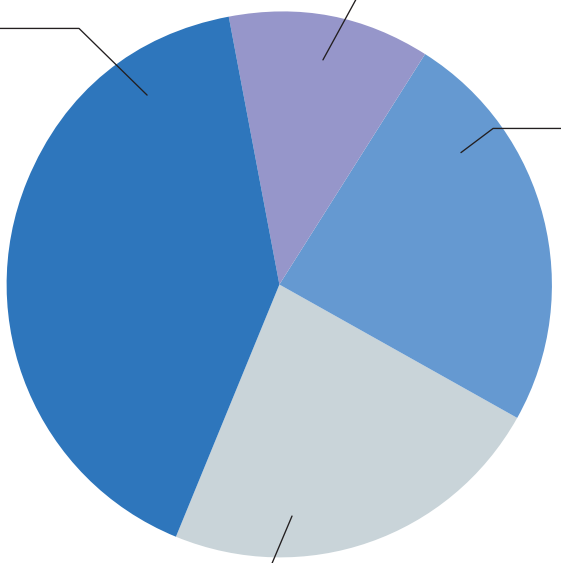

Solidarités, sports, culture et vie associative
4 466 053 € (12%)

Environnement, cadre de vie, propreté et tranquillité publique
8 637 468 € (24%)

Conformément à ses engagements, la municipalité a construit un budget primitif où l'écologie tient une place prépondérante (1 euro dépensé sur 4 lui est consacré).

Pilotage et moyens généraux
8 240 489 € (23%)

Petite enfance, enfance, jeunesse et éducation

14 943 437 €

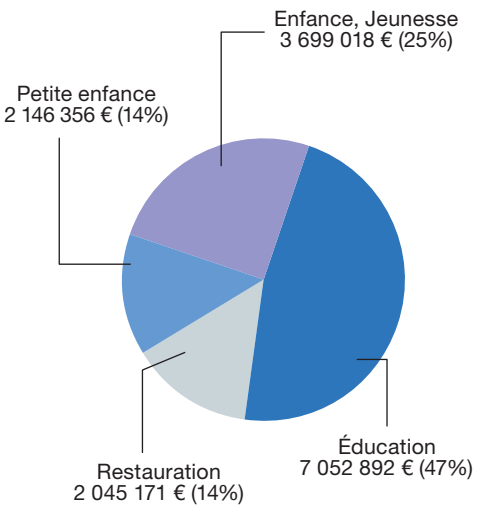

Solidarités, sports, culture et vie associative

4 466 053 €

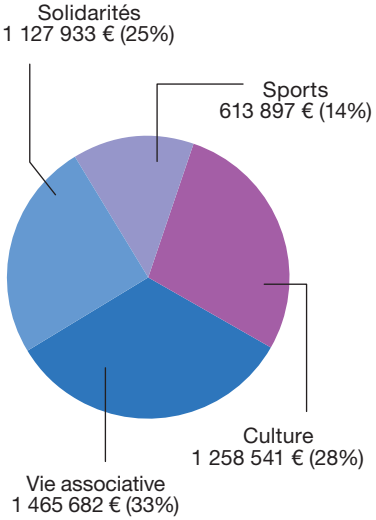

Environnement, cadre de vie, propreté et tranquillité publique

8 637 468 €

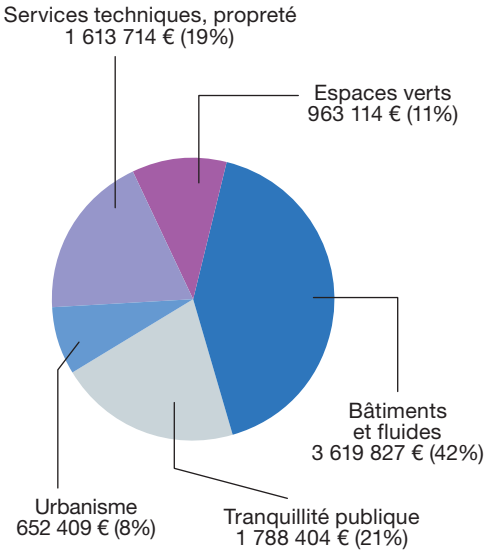

« Mettre les ressources communales **au plus près des besoins du territoire »**

Catherine Guérin, nouvelle Directrice générale des services

Après 17 années passées dans le Val-de-Marne comme Directrice générale des services de L'Haÿ-les-Roses et Villeneuve-Saint-Georges, et 6 années consacrées aux fonds européens, Catherine Guérin a été nommée Directrice générale des services de la Ville (DGS) de Carrières-sous-Poissy début janvier. Elle explique son métier qui lui a valu de recevoir la Légion d'Honneur (2014) et le Mérite national (2008) et fixe les priorités pour l'administration de la commune.

« Gérer le présent et bâtir l'avenir » est votre définition du métier de DGS. Expliquez-nous.

Ce métier est passionnant pour sa diversité, sa richesse intellectuelle et humaine, son inépuisable source de réflexion et d'action. Aux côtés des élus, nous sommes des bâtisseurs de services publics. Au quotidien, un DGS manage des équipes qui doivent assurer une multitude d'actions comme accueillir les enfants dans des écoles en bon état, propres et agréables, prendre soin des personnes les plus fragiles, assurer l'entretien et la sécurité de l'espace public, embellir le cadre de vie. Bref, être à l'écoute des besoins des habitants.
Un DGS doit aussi être force de propositions pour l'équipe municipale, pour trouver les ressources qui vont permettre de faire plus, ou mieux, avec des moyens limités. Enfin, nous avons aussi un rôle de *« gardien du temple »* juridique et budgétaire, éminemment nécessaire.

Quelles sont les évolutions de la fonction publique ?

La loi de transformation de la fonction publique (6 août 2019) nous amène à réfléchir aux politiques de ressources humaines sur le long terme avec les représentants du personnel, en établissant des lignes directrices de gestion. Ce nouvel outil nous permet de favoriser le dialogue social, indispensable à l'évolution de l'organisation des services vers davantage de lisibilité et d'efficacité. L'adaptabilité et la qualité du service rendu doivent être le fil conducteur pour chaque agent public.

Avec quelle méthode ?

Nous mettons en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour que ces ressources humaines communales répondent au plus près des besoins du territoire et de ses habitants, en instaurant plus de transversalité dans les services. Dans une ville comme Carrières-sous-Poissy, les agents municipaux sont bien loin du préjugé négatif du fonctionnaire assis passivement derrière son bureau. Les services municipaux reflètent une grande diversité de métiers.

Des exemples ?

La majeure partie de l'administration communale est composée d'agents qui s'occupent au quotidien des tout-petits et des enfants carriérois : auxiliaires de puériculture, agents des écoles maternelles (ATSEM), de la restauration scolaire, animateurs des accueils de loisirs... Les agents techniques sont en charge de la rénovation, de l'entretien et de la propreté des écoles, des gymnases, de l'espace public. Les agents en contact direct avec les habitants ont un large panel de compétences : officier d'état civil, bibliothécaire, assistante sociale, comptable, policier municipal… Il existe une foule de métiers territoriaux où l'on trouve des agents très impliqués et aussi très fiers, comme je le suis, d'exercer un métier du service public, d'être utile aux Carriéroises et aux Carriérois.

« Permanences Logement » du maire : la proximité au service des habitants

Alors que le délai d'attribution d'un logement est d'environ trois ans à Carrières-sous-Poissy, le succès de l'instauration des « *Permanences Logement* » avec le maire Eddie Aït ou le conseiller municipal délégué au logement Jérémy Voignier, témoigne d'un besoin de proximité des habitants sur ce sujet.

Entre juillet 2020 et janvier 2021, 21 « *Permanences Logement* » ont permis de recevoir 148 Carriérois demandeurs de logement social. 42 personnes se sont vues proposer un logement, pour 17 attributions et 16 dossiers toujours en cours de candidature.

« Permanences Logement » du maire :
Les mercredis de 10h à 12 h
uniquement sur rendez-vous au 01 78 63 72 00
Pôle Michel-Colucci – 124, avenue Maurice-Berteaux

148

C'est le nombre de familles reçues durant les « *Permanences Logement* » du maire entre juillet 2020 et janvier 2021.

Trois questions à Jérémy Voignier, Conseiller municipal délégué au logement et au Centre Communal d'Action Sociale

Quel bilan tirez-vous des « Permanences Logement » ?
Un bilan très positif. Ces rendez-vous nous permettent de créer du lien et de détecter les urgences mais aussi de veiller au bon état de salubrité des logements. C'est une mission du service public municipal qui nous tient à cœur. Nous voulons que chaque famille carriéroise puisse vivre décemment et en sécurité dans son logement comme dans son quartier.

C'est-à-dire ?
Actuellement, nous avons 24 situations en cours d'instruction dans le cadre d'une procédure d'insalubrité, dont 9 ont été portées à notre connaissance via les permanences. Heureusement, la plupart des bailleurs sociaux remettent en état les logements rapidement, ce qui contribue à vivre dans des quartiers apaisés.

S'agit-il aussi d'attribuer des logements ?
Il s'agit avant tout d'accompagner individuellement les demandeurs dans leurs démarches jusqu'à la commission d'attribution. Mais le contingent commun Ville-GPS&O ne représente que 20% du parc social. Le reste est réparti entre Action Logement (40%), la Préfecture (30%), les bailleurs, quelques associations de logement passerelle et la Région (10%). Nous sommes donc souvent dans une démarche pédagogique, pour clarifier les critères, expliquer la procédure et montrer qu'il n'y a pas de passe-droit.

Faire bouger les enfants, malgré tout…

Dans le respect des gestes barrières et des restrictions sanitaires, les agents des structures municipales débordent d'imagination pour proposer des activités sportives et culturelles aux jeunes carriérois. La preuve en images.

15 février : « Harry Potter », héros au programme des vacances de février.

24 mars : activités physiques pour les élèves de l'école des sports.

6 février – Projet DEMOS : répétition de nos petits prodiges carriérois à la Philharmonie de Paris.

23 mars : création d'une frise géante au programme de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

17 mars – Printemps des poètes : atelier poésie à la MOM.

10 février : bataille de boules de neige dans les accueils de loisirs.

19 février : atelier mosaïque au Centre Social et Culturel Rosa Parks.

17 février : atelier pâtisserie à l'Accueil de Loisirs Jeunes.

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Collecte des déchets : la municipalité demande à GPS&O de revoir sa copie

La cacophonie autour de l'instauration du nouveau calendrier de collecte des déchets et des encombrants dans les 73 communes de GPS&O a conduit la municipalité de Carrières-sous-Poissy a demandé une révision de la politique de gestion des déchets.

Le changement de fréquence, et parfois d'horaire, de la collecte des déchets dans les zones pavillonnaires de la plupart des 73 communes de GPS&O a entraîné une vague de protestations à la hauteur des incidents constatés. Depuis janvier, les ordures ménagères ne sont plus collectées qu'une fois par semaine au lieu de deux, les emballages recyclables et les végétaux une fois toutes les deux semaines (au lieu de deux) et les encombrants trois fois par an (au lieu de chaque mois).

Instaurer une part incitative à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

À Carrières-sous-Poissy, si la municipalité s'est mobilisée rapidement pour obtenir les premières mesures correctrices - hotline d'informations, accès facilité aux déchetteries, changement des bacs sur appel téléphonique, rattrapage des collectes, brigades de collecte des encombrants intervenant sous 48 h – elle a aussi fait entendre sa voix à travers une motion adoptée par le conseil municipal du 10 février.
La municipalité réclame une *« véritable concertation »* avec les 73 communes de GPS&O, l'augmentation des fréquences de ramassage, la pérennisation des brigades de collecte des encombrants et l'harmonisation de la TEOM pour que les Carriérois payent le juste prix. Le taux varie de 4,04% à 10,9% selon les communes. Il est de 9,01% à Carrières-sous-Poissy. Elle propose aussi, pour encourager les comportements vertueux, d'instaurer une part incitative à la TEOM et de facturer l'usager en fonction de son niveau de production de déchets.

Infos+ : www.gpseo.fr
INFO déchets (réclamation, demande de bac…) :
01 30 33 90 00

La municipalité mobilisée pour lutter contre les dépôts sauvages

Conformément à ses engagements, la municipalité procède depuis plusieurs mois, avec l'aide des agents de la Police municipale et de la Direction des services techniques, à des opérations de propreté renforcées (*« retour à l'envoyeur »*, verbalisations, nettoyages…) dans tous les quartiers de la ville de Carrières-sous-Poissy.

Opération « retour à l'envoyeur » de dépôts sauvages…

… Les contrevenants identifiés sont verbalisés.

Actions propreté dans les quartiers.

CULTURE DE PAIX

Se libérer de la menace nucléaire, un droit revendiqué par la Ville pour ses habitants

À l'occasion de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), Carrières-sous-Poissy a signé « l'Appel des Villes » pour affirmer le droit des habitants à vivre dans un monde débarrassé de la menace nucléaire.

Aux côtés des représentants de Paris, Lyon ou Grenoble, le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït, a signé *« l'Appel des villes »* de la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, le 22 janvier 2021, le jour de l'entrée en vigueur du TIAN. Adopté par les deux tiers des pays membres de l'ONU en 2017, ce traité historique, très attendu par les membres du Mouvement de la Paix, rend les armes nucléaires illégales et les stratégies de dissuasion nucléaire obsolètes.

Jacques Rosier, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants, à la mémoire de la Nation et à la culture de paix, précise : *« Le double discours prônant à la fois le désarmement et la légitimité de la dissuasion nucléaire, avec les modernisations et dépenses que cela implique, n'est plus tenable. Les États, au premier rang desquels les pays dits nucléaires, doivent maintenant être cohérents et agir pour que cette menace ne pèse plus sur l'humanité. »*

76 ans après le bombardement de Nagasaki et Hiroshima, 14 000 armes nucléaires existent encore dans le monde. Selon l'Association française des communes, départements et régions pour la paix (AFCDRP), dont la Ville de Carrières-sous-Poissy est adhérente depuis plus de 10 ans, la France dépenserait 12 millions d'euros par jour pour moderniser son arsenal nucléaire.

Infos+ : Cabinet du Maire au 01 39 22 36 02

COMMÉMORATIONS

La Ville fidèle **au devoir de mémoire**

Engagée pour une culture de Paix, la Ville a honoré les traditionnels rendez-vous patriotiques, dans le respect des règles sanitaires.

Hommage à Clarissa Jean-Philippe, le 8 janvier.

Hommage aux victimes du terrorisme, le 11 mars.

Hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie, le 19 mars.

CADRE DE VIE

Un enfant naît, un arbre grandit

L'émotion était palpable pour les familles, partagée par les agents communaux chargés des espaces verts, et par les élus venus les accueillir : le maire Eddie Aït et le conseiller municipal délégué à la coordination et la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique, Kévin Schwendemann.

Les 18 nouveau-nés carriérois, dont le plus jeune était âgé de 3 semaines, sont devenus, le 31 mars, les parrains des cèdres bleus de l'Atlas, des bouleaux et des lilas des Indes désormais enracinés au parc Provence. L'opération « *Une naissance, un arbre* » vise à sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge au respect de la nature. Mais aussi à participer très concrètement au reboisement de la Ville. Une nouvelle édition sera organisée à l'automne pour les futurs parrains nés en 2021. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la Ville.

Comme Lana et sa maman Pamela, Thibaut, Mélodie, Joyce, Paloma, Neela, Razane, Benjamin, Matteo, Naïm, Victor, Naël, Moustapha Ibrahima Jacques, Ayden, Eslem, Elvira, Alexandre et Olivier sont devenus les parrains de jeunes arbres.

Le service des espaces verts et les élus ont accueilli les jeunes parrains.

Infos+ : Service culture au 01 75 86 10 11
carrieres-sous-poissy.fr/une-naissance-un-arbre

ÉCONOMIE LOCALE

Ouverture d'un nouveau restaurant **« La Table du Château »**

Florian Gardon et Adrien Wibail ont ouvert depuis le 5 janvier un nouveau restaurant « *La Table du Château* » au sein du Château Éphémère. Le concept, un restaurant brasserie avec des tarifs raisonnables, du fait maison avec des produits frais et de saison. Compte-tenu du contexte sanitaire, les menus sont proposés uniquement en vente à emporter.
Infos+ : www.latableduchateau78.fr ou 01 39 27 06 97

« Prim Carrières » vous ouvre ses portes

Inauguré samedi 13 mars, le nouveau primeur « *Prim Carrières* », situé 364, rue Daniel Blervaque, vous propose de délicieux fruits et légumes. Vous pouvez également vous faire livrer à domicile dès 40 € d'achat.
Infos+ : Ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 18h

Un nouveau syndic indépendant de copropriété

GML IMMO
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

Gianna Merolli et son associée, Marion Lecoutre, vous présentent leur cabinet indépendant spécialisé en syndic de copropriété. L'objectif est de défendre les intérêts des copropriétaires en étant plus réactif grâce à une structure à taille humaine et à une connaissance du terrain local.
Infos+ : www.gml-immo.fr - 07 67 37 21 71
gm@gml-immo.fr

VIE DES QUARTIERS

Place Claude Monet : un bassin à rénover pour préserver la nature en ville

Alors que le bassin de la Place Claude Monet (allée des Impressionnistes) n'avait pas connu d'entretien majeur depuis 2010, le diagnostic effectué par les services municipaux après une opération de curage a révélé un dysfonctionnement majeur des pompes hydrauliques et une dégradation trop avancée du bassin. Des ragondins ont percé le liner. Il n'est plus réparable et l'eau s'évacue. Pour redonner tout son charme à ce lieu d'agrément apprécié des petits et des grands, et aménager un bassin plus naturel, la Ville prépare un projet de réaménagement paysager. Le coût et le calendrier des travaux seront présentés aux habitants avant le lancement du chantier.

L'opération de curage du 4 janvier n'a pas suffi à remettre en état la mare.

BRÈVES

Des infos en condensé

Co-working : des espaces pour les collégiens, lycéens et étudiants

À la médiathèque Octave-Mirbeau et à l'espace Rosa-Parks (Pôle Michel-Colucci), des espaces de co-working, avec ordinateurs et connexion Wifi, sont mis à la disposition des collégiens, lycéens et étudiants carriérois, pour lutter contre l'isolement et le décrochage scolaire. Quatre élèves peuvent être accueillis sur les deux sites, dans le respect des gestes barrières et en fonction de l'évolution des règles sanitaires.

Réservation obligatoire pour des créneaux de 1 à 3 heures :

ÉTUDIANTS ET LYCÉENS, DES ESPACES DE CO-WORKING SONT À VOTRE DISPOSITION

Médiathèque Octave-Mirbeau
270 Grande rue – 01 39 22 36 55
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Mercredi et samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Centre social Espace Rosa Parks
124 avenue Maurice-Berteaux – 01 78 63 72 20
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h

Tribunes libres

Agir pour Carrières

Un budget municipal au service d'une écologie du quotidien

Chaque année, le budget de la Ville est débattu au sein du Conseil municipal. Depuis notre élection, nous avons fait de l'écologie la priorité de ce mandat en gardant en perspective que les communes représentent l'échelon pertinent pour initier une transition environnementale concrète et équitable. Le budget 2021 s'inscrit dans un lien direct entre transition écologique, transition sociale et démocratique. Rappelons que c'est l'une des raisons pour lesquelles, malgré les contraintes, nous avons fait le choix de diminuer les taxes locales, pour redonner du pouvoir d'achat aux carriérois. Au travers du Plan *« Propreté »*, de la réduction des dépôts sauvages (avec les opérations *« Retour à l'envoyeur »*, et les réflexions sur l'aménagement futur de la plaine maraichère), la préservation de nos espaces naturels (avec l'entretien et la valorisation des espaces verts), la rénovation des équipements scolaires, culturels et sportifs, du retour de la nature en ville (avec l'opération *« une naissance, un arbre »* et le permis de végétaliser carriérois), et de la lutte contre le gaspillage alimentaire, chacune de nos actions en faveur de l'environnement est pensée pour bénéficier à toutes et tous.
Cela se concrétise par la création d'instances participatives comme le Comité consultatif du vélo et des mobilités douces et la Conférence citoyenne pour le climat et l'environnement qui regroupent des carriéroises et des carriérois de tous les quartiers de la ville ayant pour mission de conseiller la Municipalité dans ses choix politiques. Les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune traduiront chaque année nos orientations politiques, pour une ville plus propre, plus résiliente et pour construire un avenir durable pour toutes et tous.

Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62 – agirpourcarrieres.fr

SoCARRIÈRES*

Avec un redressement des finances de 3 millions d'euros, l'audit financier confirme la bonne gestion de l'équipe SoCARRIÈRES* !

C'est officiel ! Les finances de la Ville ont bien été redressées par l'équipe SoCARRIÈRES*, tous les indicateurs de gestion sont au vert !
--> UN REDRESSEMENT DE 3 MILLIONS D'EUROS EN 6 ANS !
D'un solde négatif de -1,3 million d'euros en 2013 à un solde positif de +1,7 million d'euros en 2019, l'équipe SoCARRIÈRES* termine son mandat avec un redressement des finances de + 3 millions d'euros !
--> UNE SÉCURITE BUDGÉTAIRE RENFORCÉE A + 1,7 MILLION D'EUROS !
En six ans, l'équipe SoCARRIÈRES* a franchi trois paliers de sécurité budgétaire (+ 0,5 million, +1 million, +1,5 million d'euros)
--> 13,5 MILLIONS D'EUROS, LE PLUS HAUT NIVEAU DE SUBVENTIONS JAMAIS OBTENU PAR UNE ÉQUIPE MUNICIPALE !
11,3 millions d'euros du Département des Yvelines et 950 000 euros de la Région Ile-de-France, là est le résultat du travail de l'équipe SoCARRIÈRES*.
--> UN RATIO DE DÉSENDETTEMENT RAMENÉ À 10,2 ANNÉES !
L'équipe SoCARRIÈRES* a réussi ce formidable défi : redresser les finances, lancer le plus grand plan d'investissements et réduire le ratio de désendettement (Moins de 12 années, conformément aux règles de la Chambre régionale des comptes).
Les finances de la Ville ont donc bien été redressées par l'équipe SoCARRIÈRES* en engageant une dynamique de renouveau. Aujourd'hui, le nouveau Maire prend des directions financières hasardeuses et périlleuses. Il portera avec son équipe toute la responsabilité de ce gâchis.

Vos élus à votre écoute :
Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI
Jean-Jacques BERTAUX
Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr
Téléphone : 06 61 61 31 02
Site internet : www.socarrieres.fr
**TELLEMENT CARRIÈRES*

Réunis pour Carrières

Vivre ensemble et vivre bien !

Dans un contexte sanitaire qui restreint nos libertés et nous prive de visibilité, chacun d'entre nous peut apprécier les atouts de notre ville et en particulier ses nombreux espaces verts et naturels.
En tête des lieux les plus fréquentés de notre commune : Le parc du peuple de l'herbe et ses 113 hectares d'espaces naturels. Si les opérations de préfiguration ont nécessité de profonds ajustements, les évolutions récentes et les nouvelles installations offrent aujourd'hui un lieu de respiration privilégié pour les carriérois, qui peuvent y pratiquer du sport ou simplement s'y promener.
Ce projet qui s'est co-construit avec les habitants et les associations est aujourd'hui une carte postale de notre ville, que chacun doit préserver et respecter.
Trop d'incivilités et de dégradations viennent assombrir ce magnifique paysage et il est essentiel que tous, à notre niveau, nous agissions pour redonner à notre ville l'image positive qu'elle mérite.
Dans le même registre, celui de notre qualité de vie, un projet particulièrement inquiétant mérite notre mobilisation : l'usine expérimentale de méthanisation, que le SIAAP souhaite implanter sur notre territoire. Une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), exemptée d'évaluation environnementale et d'études d'impacts, malgré les risques qu'elle présente.
Ce projet, qui prévoit de traiter les boues d'épuration du SIAAP, mélangées à du fumier de cheval provenant de Maisons-Laffitte et du jus de poubelles ménagères produit à près de 400 km, aura de lourdes conséquences pour l'environnement et pour l'image de notre ville.
Nous sommes opposés à ce projet insensé et nous inscrivons dans une démarche protectrice, que nous partageons avec la municipalité.

Khadija GAMRAOUI / Anthony EFFROY
reunispourcarrieres@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Joyce AMABLE CHAN (21 octobre 2020)
Elian DOLO (19 décembre 2020)
Ayden MORELLE (28 décembre 2020)
Seyf BENTAHAR (07 janvier 2021)
Aïdan GOMES SOARES (11 janvier 2021)
Nour OUBELLA (13 janvier 2021)
Salsabil EL OUAKILI (14 janvier 2021)
Maëly BALTUS (15 janvier 2021)
Anas ALLAOUI (17 janvier 2021)
Paloma GRANET ORHAN (18 janvier 2021)
Benjamin RIBEIRO SERRA (22 janvier 2021)
Samuel LE PIOLET (22 janvier 2021)
Lyana EGA (22 janvier 2021)
Razane BRAHIMI (22 janvier 2021)
Keyron BORGES (24 janvier 2021)
Yessine GHAMGUI (25 janvier 2021)
Nathan DOMBASI LUTUMBA (27 janvier 2021)
Antoine LOPES (28 janvier 2021)
Elvira DUARTE (29 janvier 2021)
Gabriel DUPAS (30 janvier 2021)
Naïm BOUTEMEUR (31 janvier 2021)
Adem BENALI (1er février 2021)
Mohamed-Ali JAWAD (02 février 2021)
Eliyah BONVARD (03 février 2021)
Liam MPASSI SANTOU (10 février 2021)
Victor RAVONJISON (10 février 2021)
Tasnim MOHAMUD AHMED (10 février 2021)
Orlane LEFÈVRE (12 février 2021)
Isaac AAKKAZ (16 février 2021)
Coumba DIOMBANA (17 février 2021)
Aeryn HILAIRE (19 février 2021)
Oumou CAMARA (20 février 2021)
Elina AÏT HSAÏNE (21 février 2021)
Inès RINALDO (26 février 2021)
Eslem AYGAR (26 février 2021)
Jihéne KRAMDI (1er mars 2021)
Amîr EL KHAYAT (1er mars 2021)
Jade SCHWARTZ (02 mars 2021)
Sylia BAZ (05 mars 2021)
Nathan QUINTON (06 mars 2021)
Aylis TOUMERT (08 mars 2021)
Naël EL BOUBAKRI (09 mars 2021)
Nana KEITA (09 mars 2021)
Marin FLEURY (09 mars 2021)
Dina HADIDI (10 mars 2021)
Mohamed MAKHLOUF (11 mars 2021)
Ruben BARBOSA (12 mars 2021)
Maïly ROBERT (17 mars 2021)

DÉCÈS :

Didier BRIERRE (09 décembre 2020)
Micheline BERGERAN née MONNIN (15 décembre 2020)
Marcel ESCHYLLE (18 décembre 2020)
Dominique KREHL (25 décembre 2020)
Jean LECERF (26 décembre 2020)
Auguste GOMIS (02 janvier 2021)
Danièle SCHERTZER (03 janvier 2021)
Mélanie DELAS née PIERRE (04 janvier 2021)
Renée TISSIER née MEYNIEL (05 janvier 2021)
André POTTIER (06 janvier 2021)
Claude GÉHÉNIAU (12 janvier 2021)
Françoise ROUSSEAU née BALTEAU (14 janvier 2021)
Joël FOURMEAU (20 janvier 2021)
Bernardo OUJO CRUJEIRAS (26 janvier 2021)
Jocelyne MOLA EBUTA (27 janvier 2021)
Michel PASSEROTTE (29 janvier 2021)
Lucien ABARE (10 février 2021)
Marie LANGUMIER née PERREVE (13 février 2021)
Basile DUBOIS (14 février 2021)
Georges AGRIMONT (24 février 2021)
Abdelbaki MGHEZZI CHAA (27 février 2021)
Jean-Claude BERLAND (1er mars 2021)
Liliane PRÉVOST née PARISSE (03 mars 2021)
Françoise MONARD née CHRISTIAENS (03 mars 2021)
Marie-Thérèse COLIN née RIGAULT (07 mars 2021)
Claudine STABAT née ROBIN (09 mars 2021)
Irène COQUILLÉ née SUROWANIEC (11 mars 2021)
Jacqueline LESCOS née FABUREL (15 mars 2021)
Claudette FODDIS née RAMBAULT (15 mars 2021)

MARIAGES :

Mohamed FATHI et Meryeme ALKOUCH (19 décembre 2020)
Carlos GOMES et Rosalina MENDES (09 janvier 2021)
Radouan DADI et Nisrine AMMOU (16 janvier 2021)
Brahim FOUFAH et Naoual OUNNOUCHE (16 janvier 2021)
Mohamed GHEMID et Selma ADJABI (16 janvier 2021)
Nicolas DEMAISON et Ola GURA (23 janvier 2021)
Mickaël SHEHATA GERGES et Marie MANSOUR (23 janvier 2021)
Yassine MOUMEN et Hajiba FAKHOURI (30 janvier 2021)
Adji AMON et Chadon AMAFFE (06 février 2021)
Fouzi KERAÏM et Malika ABARAGH (06 février 2021)
Ouaïl CABRALES et Nassima BIGUEDAD (20 février 2021)
Marcellin POUZO'O ZIEPOP et Pascalie YAKOUA MBAKOP (27 février 2021)
Fabrice GESTIN et Nicole FORMAUX (06 mars 2021)
Nicolas VANDENABEELE et Laura CROUZET (13 mars 2021)
Youness SLASSI et Naïma HAMMOUTI (13 mars 2021)
Adrian GUIGNARD et Margaux THEVAUX (20 mars 2021)

POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

24h/24 7j/7

36 20 est le nouveau numéro de la Police municipale de Carrières-sous-Poissy

Pour être mis en relation indiquez au serveur vocal « Police municipale »

Moins cher (1 800€ par an) et tout aussi efficace, le 36 20 remplace le numéro court précédent (30 17). Ce changement permet à la Ville d'économiser 62 136 € par an (309 024 € ont été dépensés inutilement entre 2016 et 2020).

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

OUVERTURE DU MARCHÉ DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

DIMANCHE 9 MAI DE 8H30 À 13H
ESPLANADE DE LA REINE BLANCHE*

Animations, déambulations, stands, ambiance musicale

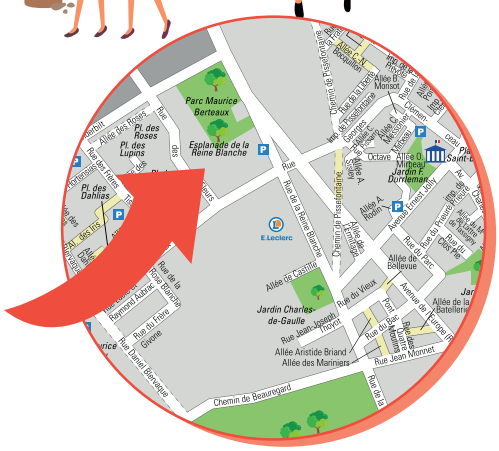

* Esplanade de la Reine Blanche, en face du centre commercial E. Leclerc Saint-Louis (parkings gratuits sur place ; bus, lignes 2 et 6 : arrêt Esplanade)

WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR

Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2020 • 01 39 22 36 00